



INSCRIPTION FARNAY-TRAIL SOLIDAIRE 2024

Nom : _____ Prénom _____
Date de naissance : _____ Sexe : Masculin Féminin
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Email : _____
Téléphone : _____
Type de Licence : _____ N° de licence : _____
Club : _____

Parcours choisis :

- 9 kms (10€ avant le 6 avril ou 13€ sur place le jour de la course)
- 16 kms (15€ avant le 6 avril ou 18€ sur place le jour de la course)
- 27.2 kms (20€ avant le 6 avril ou 23€ sur place le jour de la course)

Documents à fournir validant toute inscription :

Article-15/Conditions obligatoires pour participer à une épreuve Hors Stade.

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

Article L. 231- 3 du Code du Sport :

L'organisateur s'assurera que les participants :

Sont titulaires d'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, d'un « Pass J'aime courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention, les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).

OU d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

- Fédération des clubs de la défense
- Fédération française du sport adapté
- Fédération française handisport

- Fédération sportive de la police nationale
- Fédération sportive des ASPTT
- Fédération sportive et culturelle de France
- Fédération sportive et gymnique du travail
- Union française des oeuvres laïques d'éducation physique.

OU d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

D'après le code du sport, les athlètes doivent présenter une licence de la discipline concernée, il n'est plus possible d'accepter les licences du Triathlon, de la Course d'Orientation ou du Pentathlon Moderne.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de notre course disponible sur le site <http://farnaytrail.farofarnay.org>

Fait le : _____ Signature (des parents pour les mineurs)

Ensemble des documents à retourner à l'adresse suivante AVANT LE 6 AVRIL :
Raphael BLANCO 542 Rue des Sources 42320 Farnay